

DÉFINITION

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL : « *Activité professionnelle qui consiste à fournir des conseils personnalisés et des mesures de suivi à une personne pour répondre à ses besoins d'ordre personnel ou professionnel en fonction d'objectifs précis, durant une période déterminée, en l'aidant à développer ses compétences et à trouver ses propres solutions.* »

Office de la langue française (OLF), Grand dictionnaire terminologique

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

De plus en plus prisé dans les milieux de travail du Québec, l'accompagnement est une pratique professionnelle en constante évolution. Elle fait référence à des caractéristiques et des dimensions qui lui sont propres. Elle se fonde par ailleurs sur des fonctions et des rôles bien précis.

Accompagner une personne dans un processus d'apprentissage, quelle que soit la pratique utilisée, est une activité stratégique qui mise sur la socialisation et qui favorise l'autonomie. Comme le suggère la définition proposée par l'Office de la langue française, l'accompagnement mène à l'établissement d'une relation qui comporte au moins cinq caractéristiques. La notion d'accompagnement se décline par ailleurs selon trois dimensions (relationnelle, spatiale et temporelle) qui font référence à différents ensembles d'idées, de nécessités d'actions ou de dynamiques à établir entre les personnes concernées (Paul, 2002 et 2003). Finalement, l'action d'accompagner fait référence à plusieurs rôles et fonctions qui se conjuguent et s'additionnent selon la pratique d'accompagnement retenue.

CINQ CARACTÉRISTIQUES (Paul, 2002 et 2003)

- ✓ Mettre en présence des personnes dont les compétences, les connaissances ou les savoir-faire sont inégaux (ex. : compagnon vs apprenti).
- ✓ Engager ces personnes dans une relation contractuelle menant à des bénéfices mutuels.
- ✓ Répondre à un contexte qui appelle l'atteinte d'objectifs définis au départ.
- ✓ Mobiliser ces personnes dans l'atteinte de ces objectifs.
- ✓ Se dérouler sur une période de temps déterminée.

TROIS DIMENSIONS (Paul, 2002 et 2003)

	RELATIONNELLE	SPATIALE	TEMPORELLE
Idées	Lien et union	Évolution et changement	Simultanéité et synchronicité
Nécessités	Constituer un ensemble	Atteindre un objectif	Aller de pair et être en phase
Dynamiques	Relation et proximité	Transformation et progression	Coexistence et coordination

DES RÔLES ET DES FONCTIONS

Accueillir, guider, enseigner, soutenir, sécuriser, etc.	Former et transmettre Accompagner et favoriser la réflexion	Aider et soutenir Faciliter l'analyse et la compréhension	Entraîner et conduire Favoriser la réussite et l'excellence Optimiser le rendement
--	--	--	--

Sources

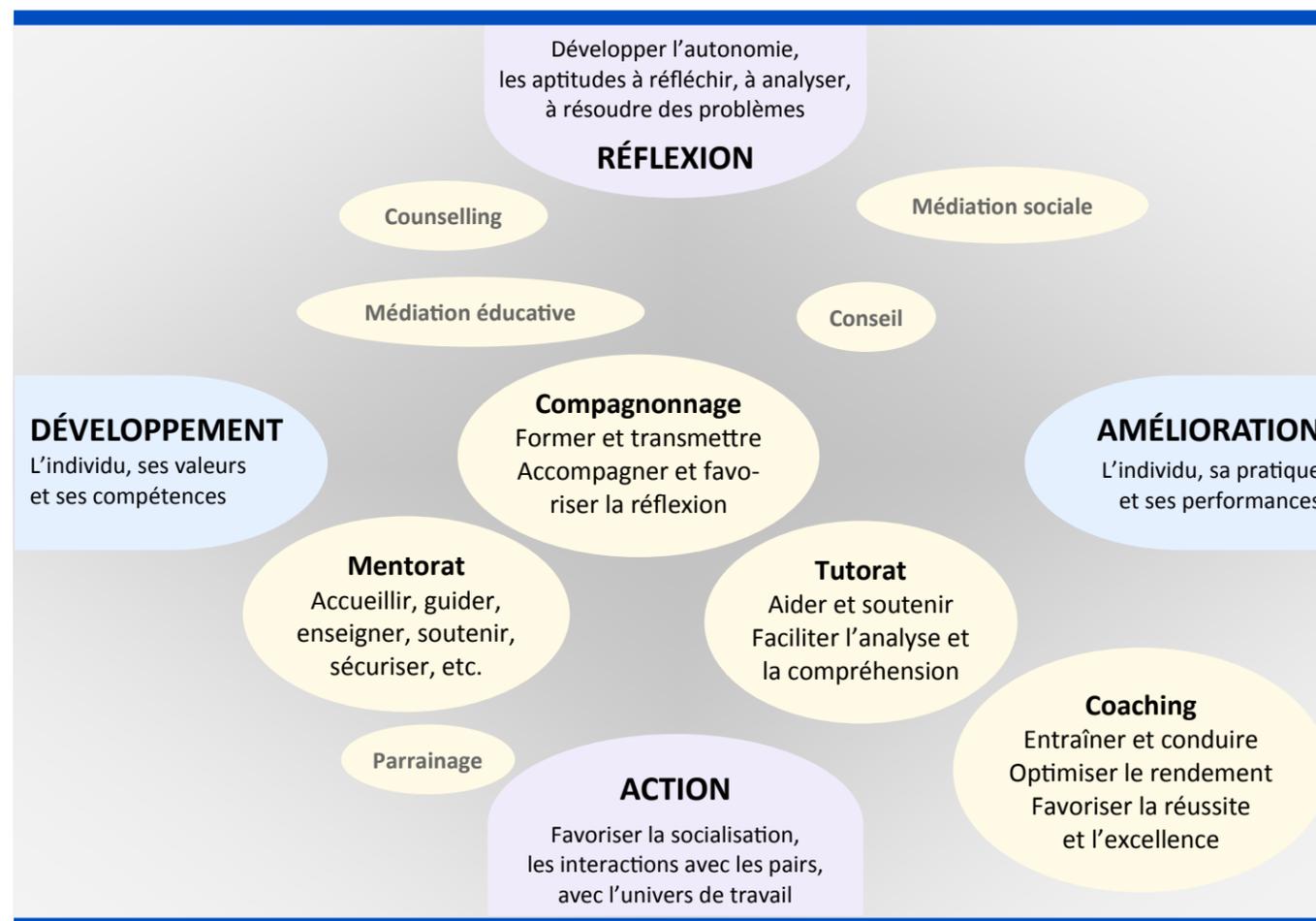
PAUL, M. (2003). « Ce qu'accompagner veut dire », *Carriérologie, Revue francophone internationale*, vol. 9, n°1, 2003. [En ligne], http://www.carriérologie.ugam.ca/volume09_1-2/07_paul/07_paul.pdf, (Consulté le 12 décembre 2016).

PAUL, M. (2002). « L'accompagnement : une nébuleuse », *Éducation permanente*, n°153, 2002-4, pp. 43-56. [En ligne], <http://emmenhelen.free.fr/accompagnement/153%20PAUL%5B1%5D.pdf>, (Consulté le 12 décembre 2016).

L'ACCOMPAGNEMENT : LA NÉBULEUSE DE MAELA PAUL

Près d'une dizaine de pratiques d'accompagnement ont été identifiées par la chercheuse Maela Paul. Il est possible d'ordonner ces pratiques selon deux grands axes qui s'entrecroisent (Barabel, Meier, Perret et Teboul, 2012).

L'axe horizontal présente l'évolution des pratiques selon qu'elles sont orientées vers l'individu et ses compétences ou sa pratique et ses performances au sein de l'organisation. D'une pratique à l'autre, on observe que les objectifs passent du développement des compétences de l'individu à l'amélioration de ses performances ou de son efficacité au sein de l'organisation. L'axe vertical permet pour sa part de situer ces pratiques dans les sphères de l'action ou de la réflexion. Cet axe souligne ainsi l'importance de miser sur des pratiques qui favorisent tout à la fois l'autonomie (réfléchir, se questionner, résoudre des problèmes, etc.) et la socialisation (interagir avec ses pairs, son univers de travail). Le compagnonnage apparaît à ce titre à la croisée de ces deux sphères.



QUATRE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DIFFÉRENTES

Inspirée des travaux de Maela Paul, la figure ci-dessus présente la position occupée dans la « nébuleuse de l'accompagnement » de quatre pratiques d'accompagnement (présentées dans les fiches 13.1 à 13.4).

Le mentorat se distingue des autres pratiques en raison de son orientation vers la personne et ses valeurs plutôt que sa pratique et ses performances.

Le compagnonnage se retrouve à la croisée des deux axes : partagé entre le développement et l'amélioration, d'une part, et entre la réflexion et l'action, d'autre part.

Le tutorat et le coaching se présentent finalement comme des fonctions de l'organisation : des pratiques qui font appel à l'action et qui sont orientées vers l'amélioration.